

Paris 10 juin 2014

Divorce dans SFEREN (SGAM Macif, Maif, Matmut)

La MAIF tenait une assemblée générale extraordinaire le 29 mai dernier.

Un des sujets à l'ordre du jour était la sortie de la SFEREN.

Cette décision a été actée.

Le départ de la Maif doit encore être soumis à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et, « *sauf opposition, deviendra définitive à l'issue de l'assemblée générale de Sferen* »

Le choix de la Maif serait dicté par le fait que l'ACPR considère les SGAM (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle) comme des groupes à part entière dans le nouveau cadre prudentiel de Solvabilité II.

Roger BELOT indiquant « *Nous avons discuté avec l'ACPR.*

Elle considère la Sgam comme un groupe qui impose davantage d'intégration: gouvernance, stratégie, comptes...

Ce que nous ne voulons pas. Nous ne faisons que rester fidèle à notre orientation initiale. »

A noter : en CE de la MAIF, l'ensemble des Organisations Syndicales se sont prononcées pour la sortie de la Sferen, considérant qu'elle représentait un danger pour l'organisation de la Maif et pour les salariés.

SGAM = Fusion de Fait

Dans les Echos du 22 avril dernier, Daniel Havis PDG de la Matmut et président de SFEREN déclare : « *Ce que je regrette, c'est qu'on n'ait pas eu d'échanges de fond sur les conséquences qu'entraînait l'entrée dans une SGAM. De mon point de vue, il était évident qu'à terme la SGAM allait entraîner un transfert de souveraineté* »...

Malgré tous les discours rassurants de nos dirigeants, cela nous semblait évident, d'autant que la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la consommation et de la répression des Fraudes) considère une "SGAM" (SFEREN) comme **une fusion de fait**.

La nouveauté, consiste dans le fait que nos dirigeants MACIF et MATMUT connaissant cette obligation de transfert de souveraineté tentent d'en faire porter le chapeau à l'ACPR.

Cela leur permet d'accélérer et de se dédouaner de la mise en œuvre de la fusion qui doit être effective le 1^{er} janvier 2016.

« *Nous voulons continuer de construire Sferen dans l'esprit initial qui était celui d'une intégration la plus large possible de nos activités ... Il va falloir désormais clarifier ce que nous voulons faire ou pas ensemble* », annonce Gérard Andreck (Les Echos 22/4/14)

« *Jusqu'à présent, nous étions sur des accords techniques, qui en tant que tels, ne nécessitaient pas une SGAM. Là, il s'agit de faire confluer les stratégies des deux groupes, ce qui impliquera une structure faïtière.* » indique Daniel Havis (Les Echos 22/4/14)

FO a demandé en CCE, à la Direction de s'expliquer sur les conséquences que pourrait entraîner cette fusion pour les salariés ?

En tout état de cause, pour FO, la Direction doit apporter :

- **La garantie d'aucun licenciement**
- **La garantie du maintien de tous les sites de travail, de toutes les activités et de tous les emplois dans ces sites**
- **La garantie d'aucun transfert de contrat de travail.**
- **La garantie d'aucune remise en cause statutaire**



2013 : Une bonne année pour la Macif

Titre la Nouvelle République (édition deux sèvres)

Les résultats 2013 de la Macif ont été publiés, le groupe dégage un résultat net de 128 millions d'euros, en augmentation de 3%.

Les chiffres clés de l'exercice 2013 :

En millions d'euros - normes IFRS	2013	2012	Variation
CA consolidé	5 690	5 465	+ 4 %
CA dommages	3 022	3 006	+ 1 %
CA épargne-assurance-vie	2 016	1 870	+ 8 %
CA santé-prévoyance	652	589	+ 11 %
Résultat net consolidé part du Groupe	128,1	124,8	+ 3 %
Montant des 10 rémunérations les plus élevées	2,540	2,398	+6%

En contrepartie de ces bons résultats, la direction nous a octroyé **0% d'augmentation Générale pour 2014**.

Ceci cumulé à une hausse des cotisations sociales fait que le salaire net des salariés de la Macif a diminué depuis le 1^{er} janvier.

Nos Gouvernants et dirigeants qui pronnent l'austérité à la Macif, comme en France ou en Europe commencent à s'inquiéter de la faible inflation actuelle (0,7% en rythme annuel à fin mai).

Pire, nombre d'économistes crient au risque de catastrophe et craignent le risque de déflation.

La préoccupation devient telle que l'on peut lire dans Challenges du 28 mai au 4 juin 2014 :

« Il y a des mots qui font peur et celui de « déflation » résonne comme le tocsin. Il nous ramène directement à la crise de 1929, son cortège de chômeurs, sa crise boursière et bancaire, et sa sortie honteuse, avec des dizaines de millions de morts de la Deuxième guerre mondiale. ».

La politique d'austérité salariale de la Macif, de baisse des salaires, contribue, comme sur tout le continent, à la mise en place de la déflation.

Pour FO, il est grand temps de revenir à des augmentations générales qui maintiennent au moins le pouvoir d'achat, le contraire nous fera inexorablement glisser vers moins de consommation, donc vers encore plus de chômage avec tous les risques que cela comporte.

**Oui, il faut augmenter les salaires par les augmentations générales
seul moyen de relancer l'économie.**

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : prendre contact

me syndiquer

Pour tout contact : FEC FO
Secrétariat FO Macif
28 rue des petits Hôtels
75010 PARIS
Email : fo.macif@gmail.fr

Jacques CHATEAU
RS Comité de Groupe
Tel : 06 49 23 20 78
Email : jchateau@macif.fr

Mathieu CORNILLAUD
Elu Comité Central Entreprise
Tel : 06 72 44 48 63
Email : mcornillaud@macif.fr